

sont attachées à un palan en bois à 4 poulies G, placé à l'autre extrémité de l'ancrage. Celui-ci est manœuvré par une corde de chanvre de  $1\frac{1}{2}$  pouce (0<sup>m</sup>037) qui correspond au tambour d'une machine à vapeur. Cette disposition peut être naturellement modifiée selon les emplacements ; dans le cas qui nous occupe, elle présente les avantages suivants : d'abord, le palan en bois G ne se meut que dans

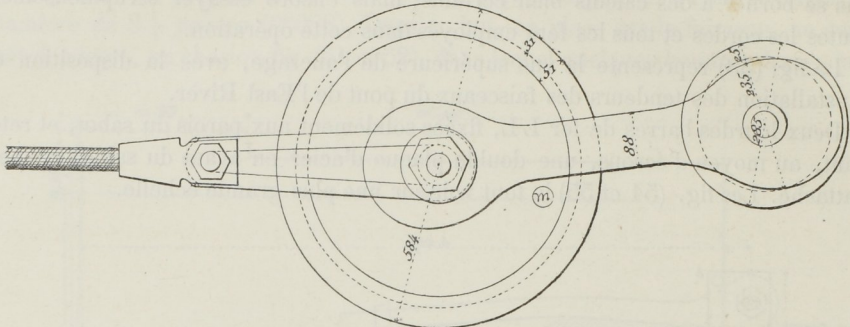


Fig. (56). Elévation.

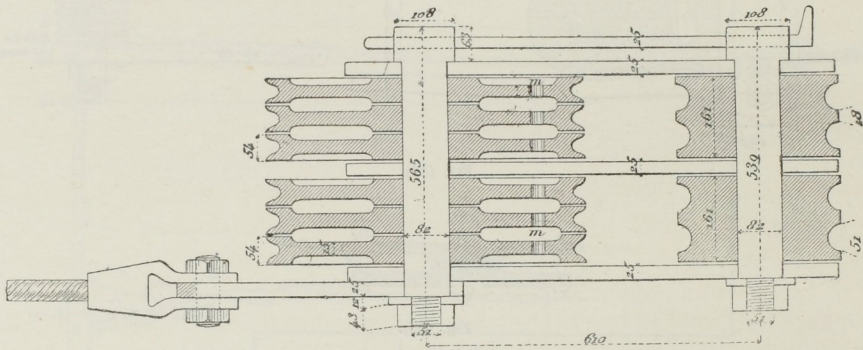


Fig. (57). Coupe horizontale. — Palan.

Echelle  $\frac{1}{12}$ .

l'axe du pont pour dégager chaque faisceau des quatre câbles, cette partie du milieu étant la seule libre ; secondement, la longueur de l'ancrage n'étant pas suffisante pour faire parcourir au sabot, en une fois, la longueur de son déplacement entier, il est nécessaire de le faire en deux fois, c'est-à-dire d'arrêter le mouvement aussitôt que le palan en bois arrive à l'extrémité d'arrière du massif d'ancrage pour prendre la corde à douze brins du rouet intermédiaire E, et pour la placer directement de G sur E, occupant alors dans la fig. (53) la position indiquée par une ligne pointillée. De cette façon la double distance E D est gagnée